

L'Association « Les Parents des Petits Princes »

Vous présente le règlement du

CONCOURS DE CITROUILLES :

L'élément principal de l'œuvre doit être une citrouille (vraie citrouille, citrouille en carton) ou un membre de la famille des Cucurbitacées.

Les enfants sont invités à la décorer voire à la sculpter. Des objets, papiers ou matériaux de toutes sortes peuvent être épinglés ou collés sur la citrouille. Il est également possible de dessiner, de ciseler, de peindre ou d'habiller les citrouilles.

Chacun reste libre de laisser travailler son imagination.

Peu importe sa couleur ou sa forme.

Aucune installation électrique et bougie ne seront acceptées.

Les œuvres seront jugées sur :

- Originalité et créativité
- Qualité de la réalisation
- Concordance de l'œuvre avec l'âge du participant.



Celle qui aura obtenu le plus de « J'aime » se verra offrir une carte cadeaux multi-enseignes de 15 euros et la photo de sa citrouille publiée sur le blog de l'association.

3 membres composeront le jury. Les jurés seront des parents volontaires.

A défaut de parents volontaires, les jurés seront désignés parmi les membres du CA présents.

Bonne chance à tous !

